

**Mais où commence la reconnaissance des sapeurs pompiers du terrain au SDIS 44 ?:**

Le 7 janvier 2018, une délégation du **SDIS 44** a été accueillie à Paris à l'occasion de la cérémonie des vœux aux forces de sécurité du Ministre de l'Intérieur et du secrétaire d'État.

En regardant les invités du directeur de notre SDIS, vous remarquerez la présence en masse d'agents du SSSM et d'officiers mais une quasi absence de la catégorie C SPP.

Il est bien dommage dans ce climat difficile de ne pas mettre en avant le travail des **sapeurs pompiers** qui montent dans les camions (agressions, interventions dangereuses, augmentation des interventions etc...). Le travail de tous doit être reconnu équitablement.

Voici donc le courrier que nous avons envoyé au directeur:

«

Nantes, le 07 janvier 2019

Monsieur Le Directeur,

Ce jour, vous répondez à la proposition du Chef de Cabinet Adjoint de Monsieur Le Directeur Général de la DGSCGC, en participant à la cérémonie des vœux aux forces de sécurité du Ministre de l'Intérieur et du Secrétaire d'État.

L'occasion de mettre à l'honneur une vingtaine de vos personnels pour leur participation à l'évacuation de la ZAD de Notre Dame des Landes.

Nous avons eu l'occasion, Monsieur Le Directeur, de consulter la liste des personnels que vous estimez devoir recevoir les félicitations de la Nation.

A ce titre, nous sommes soucieux de connaître les critères qui vous ont permis d'établir cette liste. C'est pourquoi, nous vous prions de bien vouloir nous tenir informés de l'ensemble des arguments objectifs qui vous ont permis de déterminer lesquels de vos personnels pouvaient prétendre à cette mise à l'honneur. Dans l'attente de vous lire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de notre considération la plus distinguée.